

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Comparaison entre le programme actuel de Baccalauréat en administration des affaires concentration comptabilité – régime coopératif et le programme proposé de Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité – régime coopératif)

Le tableau 3 permet de comparer le programme actuel de BAA avec concentration en comptabilité – *régime coopératif* au programme proposé de **Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité – régime coopératif)** en termes de la répartition du nombre de crédits par année du programme et selon les paramètres guidant la reconfiguration des programmes. Comme le montre le tableau 3, le nombre de crédits du nouveau programme passe de 124 à 120 crédits. **Le programme de Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité – régime coopératif) est similaire au programme de Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité) à l'exception des objectifs du programme qui sont légèrement différents, des conditions d'admission et de maintien et des trois stages (ADMI3470 *Stage I*, ADMI4470 *Stage II*, et ADMI4480 *Stage III*) ne comportant aucun crédit et faits pendant la session printemps-été de la deuxième et troisième années, et à l'hiver de la quatrième année.**

L'étudiante ou l'étudiant fait une demande d'admission au programme à la fin de la première année et pour être admis doit avoir réussi tous les cours de la première année et obtenu une moyenne minimale de 2,50 et être inscrit dans un programme de B.A.A. L'étudiante ou l'étudiant doit transférer du régime coopératif au programme régulier de Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité) si sa moyenne cumulative devient inférieure à 2,50 ou si elle ou il échoue un stage.

Le formulaire CPR-2 (Proposition de modification de programme) permet de comparer le programme actuel au programme proposé. En résumé, les principaux changements apportés au programme sont les suivants :

Première année :

Dans le programme de **BAA (comptabilité - régime coopératif)**, le cours ADMN1200 *La gestion* a été remplacé par le cours ADMN1220 *Introduction au management* afin de proposer un enseignement basé sur toutes les fonctions de l'entreprise. Le cours ADMN1222 *Habilités de gestion* a été aboli et remplacé par le nouveau cours ADMN1000 *Outils d'apprentissage : gestion* pour répondre à l'objectif de la formation générale Initiation aux études universitaires. Les deux cours suivants sont ajoutés ADMK1310 *Introduction au marketing* et ADGO1431 *Intro gestion des opérations* pour donner aux étudiantes et aux étudiants une meilleure compréhension de l'ensemble des fonctions de l'entreprise et favoriser la réussite des études dans le domaine d'étude. Au niveau des cours connexes, le cours *Mathématiques des affaires* (MATH1054) passe de quatre (4) à trois (3) crédits et devient MATH1153 *Intro math des affaires* tandis que le cours de *Macro-économie* (ECON1020) sera enseigné en deuxième année. (Pour ces deux cours, des consultations ont été menées auprès du Département de mathématiques et de statistiques ainsi que du Département d'économie).

Deuxième année :

Les notions d'analyse des coûts en gestion seront traitées en deuxième année dans le nouveau cours ADCO 2310 *Comptabilité de gestion I* au lieu du cours de ADCO1301 *Comptabilité de gestion I* parce que son contenu est mieux adapté aux diverses disciplines du baccalauréat en administration des affaires. Le cours de *Macro-économie* (ECON1020) est présenté en deuxième année parce que nos étudiantes et étudiants auront acquis une meilleure connaissance du fonctionnement et du rôle des entreprises dans l'économie en première année, ce qui favorise l'apprentissage de l'économie dans une perspective macro-économique. Finalement, il y a deux cours de la formation générale, à savoir un cours d'anglais de niveau ANGL1022 ou plus et un autre un autre cours tiré de la banque de cours permettant de répondre aux objectifs de la formation générale et deux cours au choix. Avec le programme de **BAA (comptabilité - régime coopératif)**, nous avons pour les deux premières années dix (10) cours de la formation fondamentale qui forment le corps des connaissances en gestion jugés nécessaires à la poursuite des études en comptabilité en troisième année (ADCO1010, ADMN1220, ADGO1431, ADSI1601, ADCO2001, ADCO2002, ADCO2310, ADFS2901, ADFI2510, ADMK1310). **À la fin de la deuxième année, l'étudiante ou l'étudiant fait son premier stage rémunéré en entreprise d'une durée de 12 semaines (ADMI3470 *Stage I*).**

Pour les deux premières années, le nombre total des crédits passe de 67 pour le BAA avec concentration en comptabilité à 66 crédits pour le **BAA (comptabilité - régime coopératif)**.

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

Troisième année :

Pour la troisième année, les étudiantes et étudiants suivront le cours de DROI2000 *Initiation au droit commercial* précédemment inscrit à leur cheminement en deuxième année ainsi que les cours ADSI3601 *Analyse des systèmes d'information* et ADCO4110 *Vérification I* qui précédemment, étaient surtout complétés par les étudiantes et les étudiants en quatrième année. À noter qu'il n'y a pas de nouveaux cours d'ajouté au programme de **BAA (comptabilité - régime coopératif)** reconfiguré. **Le deuxième stage ADMI4470 Stage II est fait à la fin de la troisième année.**

Quatrième année :

Pour la dernière année du programme, nous avons introduit le cours ADMI 4999 *Projet de fin d'études* pour répondre à l'objectif de l'interdisciplinarité et aux exigences d'un programme spécialisé qui exige généralement un projet de fin d'études. Ce cours sera enseigné par une équipe de professeures et professeurs pour assurer l'intégration des connaissances dans une perspective globale de l'entreprise. **Le troisième stage ADMI4480 Stage III est fait pendant la session hiver de la quatrième année.**

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

TABLEAU 3

Comparaison entre le nombre de crédits du programme actuel de Baccalauréat en administration des affaires concentration en comptabilité - régime coopératif (124 crédits) avec le programme proposé de Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité - régime coopératif) (120 crédits).

Programme actuel		Programme proposé	
<u>1^{re} année</u>		<u>1^{re} année</u>	
Formation fondamentale :		Formation fondamentale :	
Discipline principale	15 cr.	Discipline principale	15 cr.
Disciplines connexes	10 cr.	Disciplines connexes	6 cr.
Formation générale :	<u>9 cr.</u>	Formation générale :	<u>9 cr.</u>
	34 cr.		30 cr.
<u>2^e année</u>		<u>2^e année</u>	
Formation fondamentale :		Formation fondamentale :	
Discipline principale	12 cr.	Discipline principale	15 cr.
Disciplines connexes	21 cr.	Disciplines connexes	9 cr.
Formation générale	<u>3 cr.</u>	Formation générale	6 cr.
	36 cr.	Cours au choix	<u>6 cr.</u>
			36 cr.
<u>3^e et 4^e années</u>		<u>3^e année</u>	
Formation fondamentale :		Formation fondamentale :	
Discipline principale	30 cr.	Discipline principale	18 cr.
Disciplines connexes	15 cr.	Disciplines connexes	9 cr.
Formation générale :	<u>9 cr.</u>	Formation générale	6 cr.
	54 cr.	Cours au choix :	<u>3 cr.</u>
			36 cr.
		<u>4^e année</u>	
		Formation fondamentale :	
		Discipline principale	12 cr.
		Discipline connexes	<u>6 cr.</u>
			18 cr.
Total :	<u>124 cr.</u>	Total :	<u>120 cr.</u>

